



L'épidémie comme révélateur de la nécessité d'une maîtrise publique du secteur de l'énergie

Le 16 avril dernier, EDF a décidé : de garantir la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1^{er} septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers. Pour les clients qui seraient en situation difficile, EDF s'engage également à assouplir ses modalités et échéanciers de paiement ».

La FNME-CGT salue cette initiative. Quid des autres opérateurs privés ?

Mais pour la FNME-CGT, il faut aller plus loin ! Et mettre en œuvre immédiatement une reconnaissance d'un véritable droit à l'énergie comme droit fondamental. Cela passe par la construction d'un service public de l'énergie, accessible à tous. L'énergie, et plus précisément l'électricité, est un produit de première nécessité et personne ne doit en être privé pour cause de pauvreté, quelle que soit la période de l'année. Son accès répond à un besoin vital, sa tarification ne peut dépendre ni du marché, ni des objectifs de dividende des actionnaires.

Or les logiques financières libérales et la recherche du profit à court terme empêchent le développement d'un véritable service public de l'énergie. Le projet « Hercule » de démantèlement du groupe EDF s'inscrit dans cette logique. Il faut le stopper !

Aussi, l'urgence sociale et écologique place notre pays et l'ensemble de l'humanité face à d'immenses défis. Ce sont des ruptures avec le monde d'hier et de profonds changements de politiques qu'il va falloir mettre en œuvre pour répondre aux besoins immenses de notre pays, de tous les pays. Si cette crise liée à la pandémie sanitaire actuelle révèle une crise de civilisation profonde et notre vulnérabilité face à des chaînes de production mondialisée, elle révèle aussi que nous avons besoin de plus de coopération en Europe et dans le monde.

La maîtrise publique de notre secteur énergétique est plus que jamais posée quand viendra le moment de relancer notre appareil productif de la France.

C'est d'un nouveau modèle économique basé sur la réponse aux besoins et dans l'intérêt général dont les nations ont besoin pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique et pour réduire drastiquement les inégalités. La FNME-CGT est disponible pour le construire.

Interlocuteurs :

Valérie Gonçalves : 06 64 67 77 15

Julien Lambert : 06 79 78 60 08

21 avril 2020